

Dispositif «A Tire d'AILE» - Aide Individuelle aux Loisirs par l'Echange - Bilan des actions de l'année 2008 - Prévisions et règlement pour l'année 2009 - Signature de conventions et d'avenants de partenariat

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur :

Rappel :

Le dispositif «A Tire d'AILE» (Aide Individuelle aux Loisirs par l'Echange) a été adopté par le Conseil Municipal en séance du 22 avril 1996 et complété par les délibérations des 3 juillet 2000, 24 février 2001 et 22 février 2007.

Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'accès aux loisirs aux jeunes Bisontins âgés de 16 à 25 ans. En échange d'une action d'utilité sociale de 8 heures ou 20 heures effectuées par un jeune, une aide aux projets de loisirs et de vacances de 30 € ou de 80 € (ou d'un montant réduit au prorata de la durée des chantiers si ceux-ci sont inférieurs à 20 heures) est attribuée par la Ville sous forme de chèques vacances. Chaque jeune reçoit en outre une carte Avantage Jeunes.

Lorsque les projets sont réalisés auprès d'organismes extérieurs, une convention matérialise le partenariat établi. Les partenaires sont invités à s'impliquer activement dans la démarche en assurant parfois l'encadrement des jeunes et/ou en participant financièrement à la prise en charge de l'aide aux loisirs.

Pour relayer le dispositif, la Ville prend attache auprès des espaces et accueils de jeunes des structures municipales et associatives.

1. Bilan de l'année 2008

1.1. Actions d'utilités collectives réalisées durant l'année 2008

Les actions appelées également «chantiers» sont d'année en année plus diversifiées avec notamment :

- de l'aide à l'organisation d'événements (accompagnement, animation, aide logistique, mise sous pli, distribution, etc.) pour les rendez-vous suivants : le carnaval de Planoise, Alter Egaux, la Citadelle prend ses quartiers, les Semaines d'éducation contre le racisme, la journée Juniors associations, la Fête du livre, les fêtes de quartiers Ville en Fêtes, la soirée Talents jeunes, un vide grenier, les Rythmes des cultures, le marché de Noël solidaire, etc. ;
- de l'aide à l'animation des opérations Vital'sports, prêt de jeux à la piscine de Chalezeule, raid urbain, Vital'été, un Eté au Ciné et Créativ'été où leur présence a été plus importante cette année ;
- et d'autres actions plus traditionnelles comme l'entretien des cours d'école et des espaces urbains avec les services techniques.

Ces actions sont détaillées en annexe 1.

1.2. Total des actions d'utilité collective et nombre des jeunes participants

308 jeunes différents de 16 à 25 ans ont bénéficié du dispositif pour 573 actions / chantiers réalisés :

- ✓ 156 filles pour 294 chantiers
- ✓ 152 garçons pour 279 chantiers.

En 2006 : 325 jeunes (507 chantiers) et en 2007 : 295 jeunes (466 chantiers).

La répartition par tranche d'âges est de :

- ✓ 223 chantiers de 16 à 17 ans
- ✓ 281 chantiers de 18 à 21 ans
- ✓ 69 chantiers de 22 à 25 ans

Ages	Nombre de chantiers réalisés	Nombre de jeunes différents
16	71	40
17	152	79
18	125	73
19	94	47
20	32	15
21	30	18
22	43	20
23	13	8
24	10	6
25	3	2
TOTAL	573	308

et la répartition par quartier est la suivante :

Quartiers	Nbre de chantiers réalisés par des filles	Nbre de chantiers réalisés par des filles différentes	Nbre de chantiers réalisés par des garçons	Nbre de chantiers réalisés par des garçons différents	Total chantiers réalisés	Total nbre de jeunes différents
Cras - Chaprais	3	1	8	3	11	4
Clairs-Soleils	16	8	1	1	17	9
Grette - Butte	53	33	37	26	90	59
Montrapon F. Ecu	23	13	45	22	68	35
Palente Orchamps	13	12	6	4	19	16
Rosemont St-Ferjeux	29	13	19	10	48	23
Planoise	156	75	163	86	319	161
Battant	1	1	0	0	1	1
Total	294	156	279	152	573	308

1.3. Bilan financier 2008

	Budget 2008	Réalisé 2008	Différence
Dépenses	48 745 €	37 796,46 €	10 948,54 €
dont vacations	11 000 €	8 514,96 €	2 485,04 €
dont chèques vacances	33 645 €	28 365,00 €	5 280,00 €
dont cartes jeunes			916,50 €
dont autres dépenses			
+ reliquat chèques vacances 2008	2 390 €		

2. Prévisions 2009**2.1 Règlement 2009**

En annexe 2, il reste identique à celui de 2008.

2.2 Budget prévisionnel 2009

	Budget 2009
Dépenses	46 645 €
dont vacations	11 000 €
dont chèques vacances	33 645 €
dont cartes jeunes	2 000 €

2.3 Perspectives 2009

Pour 2009, l'objectif reste de 500 projets/jeunes avec les structures de quartier : Maison de quartier de Planoise, Maison de quartier Grette-Butte, Maison de quartier Montrapon - Fontaine Ecu, Espace associatif et d'animation des Bains Douches et les partenaires associatifs suivants : le Comité de Quartier Rosemont/St-Ferjeux, la MJC Besançon/Clairs-Soleils, la Mutualité du Doubs, la MJC Palente/Orchamps, Emmaüs, l'association Bouge-toi, Récidev, les Francas du Doubs, l'ASEP Cras-Chaprais, ainsi que le Comité des Fêtes de Besançon pour un projet de participation de 60 jeunes (encadrement du défilé des chars) au défilé du Carnaval 2009.

D'autres partenaires potentiels pourront intégrer le dispositif en cours d'année et en fonction de nouveaux projets.

Propositions

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'adopter le règlement du dispositif A Tire d'AILE pour l'année 2009,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, pour l'année 2009, les conventions ou avenants à intervenir avec les partenaires cités précédemment ainsi qu'avec ceux susceptibles de s'intégrer dans le dispositif en cours d'année, étant précisé que les signatures de ces avenants feront l'objet d'un rendu compte annuel au Conseil Municipal de janvier ou février 2010.

«M. Michel OMOURI : A Tire d'Aile est un dispositif qui a fait ses preuves. Il y a quelques années, les jeunes se servaient beaucoup des chèques vacances pour le cinéma ou le Quick. Aujourd'hui, les 18-25 ans veulent plus de formation et moins de loisirs. Ce dispositif doit être réformé. Les jeunes aujourd'hui veulent passer le BAFA et si c'est possible, passer leur permis de conduire grâce aux chèques vacances car leur famille n'ont pas les moyens de les financer. Pour information, le BAFA coûte au minimum 500 €, le permis de conduire 1 000 €. Quelques pistes : pourquoi ne pas augmenter la valeur des chèques vacances de 300 € à 500 € pour un jeune qui a vraiment un projet personnel à mettre en place.

Je fais une deuxième proposition : trouver beaucoup plus de centres de formation qui acceptent les chèques vacances car seuls les Francas les acceptent et si possible trouver des auto-écoles qui peuvent accepter les chèques vacances en moyen de paiement. On a encore d'autres pistes mais on ne va pas «y passer la nuit». 200 jeunes pourraient bénéficier de ce dispositif, ce qui représenterait une dépense supplémentaire de 40 000 € à ajouter aux 46 645 €, cela ferait un total de 88 000 €.

M. Abdel GHEZALI : On peut toujours augmenter mais au cours de la discussion du budget, vous venez de dire qu'on augmente toujours trop pour les Bisontines et les Bisontins. Vous avez dit que c'est un bon dispositif, c'est vrai, auquel la Ville participe fortement puisqu'elle l'a initié. On va examiner un autre dossier avec les associations qu'on finance, les grosses structures associatives qui nous demandent toujours plus et en raison d'un certain nombre de désengagements. Alors on peut toujours faire plus mais vous ne pouvez pas nous dire d'un côté on augmente trop et de l'autre nous demander de doubler le budget du dispositif A Tire d'Aile. En tant qu'Adjoint, bien sûr cela m'irait bien. Simplement on est responsable et on essaie de mener des politiques qui soient cohérentes.

M. LE MAIRE : Le dispositif A Tire d'Aile est un dispositif pour faciliter l'accès aux loisirs. Aider les jeunes à passer le permis de conduire c'est un autre problème et on a une réflexion par rapport à cela. Ça pourrait être fait entre autres au niveau de la Mission Locale parce que le permis de conduire permet souvent l'accès à un emploi dans le cadre de l'aide qu'on veut mettre en place vis-à-vis des étudiants en échange d'heures de travail. Mais c'est autre chose et je crois qu'il ne faut pas tout mélanger, A Tire d'Aile est un dispositif qui est fait pour l'accès aux loisirs point barre. D'ailleurs Monsieur OMOURI, le Conseil Général du Doubs mène une action d'aide au permis de conduire.

M. Michel OMOURI : J'insiste sur le fait que ce sont les jeunes qui sont demandeurs parce qu'aujourd'hui de plus en plus de jeunes nous disent qu'ils veulent absolument passer le permis de conduire et il faut au moins trouver un peu plus d'auto-écoles acceptant ces chèques vacances. Sur la dépense, vous me demandez où trouver ces 88 000 € ? On peut penser que l'opposition va proposer pour cela de supprimer une action. Et bien non Monsieur le Maire. Dans le budget 2008 que je me suis amusé à analyser, j'ai remarqué dans les dépenses de fonctionnement une rubrique qui s'appelle dépenses imprévues sous le chapitre n° 22, il me semble que c'est pas loin d'un million d'euros. Donc ça ne va pas faire exploser les finances de la Ville si sur 1 M€ on retire 88 000 € qui vont servir aux jeunes pour leur avenir car quand on a un BAFA, on sait que l'année suivante on peut trouver un petit boulot pendant les vacances scolaires et un permis de conduire c'est important pour trouver du travail.

M. LE MAIRE : Monsieur OMOURI, vous avez entendu ce que je vous ai dit ?

M. Michel OMOURI : Monsieur le Maire, je n'ai pas fini. Simplement si, je dis bien si en 2009 dans la dépense imprévue on n'a pas consommé les crédits «dépenses imprévues», pourquoi pas à partir de l'automne, les réaffecter à partir de 2010 sur ces propositions et croyez-moi que les jeunes sont demandeurs.

M. LE MAIRE : Ce que je voudrais dire, c'est que ce n'est pas comme ça qu'on procède. Il y a des actions coordonnées mises en place. Là il s'agit du dispositif A Tire d'Aile mais l'action de la Ville en direction des jeunes ne se limite pas à 40 000 € auxquels il faudrait rajouter 40 000 €. L'action de la Ville dans ce domaine-là est multiple. Alors on ne va pas prendre 40 000 € ici pour les remettre là.

M. Pascal BONNET : Je voudrais déjà faire remarquer que l'intérêt de l'UMP, et de Michel OMOURI en particulier, pour les quartiers ne se limite pas à la police municipale comme vous pouviez le laisser entendre tout à l'heure. Je voudrais intervenir aussi sur ce sujet parce qu'on a de tout temps

soutenu A Tire d'Aile qui est un dispositif responsabilisant et qui contribue à l'apaisement et à l'évolution favorable des quartiers. Je trouve que l'idée de Michel OMOURI d'ajouter à la dimension accès aux loisirs la dimension accès à ce type de formation que sont permis de conduire ou BAFA, est une idée qu'il ne faut pas rejeter comme ça. Ça ne revient pas à nier l'intérêt du dispositif tel qu'il est actuellement. Cette ouverture sur cette dimension-là de la formation me semble importante. Pour ce qui est du financement, c'est une question que je voulais poser qui entre aussi en résonance. L'ouverture et l'engagement plus net du tissu économique sur le financement d'A Tire d'Aile peut être aussi une réponse et de ce point de vue-là il y a peut-être un travail plus approfondi à faire.

M. Emmanuel DUMONT : Monsieur le Maire, il y a 13 ans j'ai piloté la mise en place d'A Tire d'Aile et ça s'est fait à crédit constant dans les structures d'animation. C'est le budget animation sur le créneau 15/18 qui a été transféré vers un dispositif qui les intéressait quand les activités standards les intéressaient moins. Voilà tout simplement, donc c'est sur les crédits des structures que ça se fait et des dispositifs existent par ailleurs pour tout le reste.

M. LE MAIRE : La preuve que c'est un bon dispositif puisque 11 ans après il est encore en place !

M. Emmanuel DUMONT : J'ajoute qu'il y a un grand réseau qui a été fait sur Besançon et on est la ville de France où il y a le plus de possibilités d'utilisation des chèques vacances».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 9 mars 2009.